

**Procès-verbal de la réunion du CA de l'asbl Mont des Arts
du mardi 7 décembre 2021 à 12 h 30**

Présents par visioconférence :

Marie-Laure Roggemans – présidente de l'asbl Mont des Arts
Vanessa Biebel – FEB
Stéphane Demeter – Coudenberg
Evelyne Hingue - Bozar
Alain Jollivet – trésorier de l'asbl Mont des Arts
Anne Petre – Espace culturel ING
Géraldine Taylor – Espace culturel ING
Sabine van der Hoorn – MDA
Sigurd Vangermeersch – Visit Brussels
Isabelle Vanhoonacker – Vice-Présidente de l'asbl MDA – MRBA
Annelien Verbeeck – MRAH-KMKG
Sylvie Verbeke - Bozar
Bruno Verbergt – KMKG-MRAH
Annik Verougstraete – Saint Jacques-sur-Coudenberg
Johan Vreys – Cinematek
Thierry Wauters – Urban Brussels

Excusés :

Luk Coppens – Congrespaleis
Laurence Flachon – Eglise protestante de Bruxelles-Musée
An Lavens – Fondation Roi Baudouin – Musée Belvue
Joachim Spyns – KBR
Stéphanie Urbain – Ville de Bruxelles

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 19 octobre 2021

Le procès-verbal est approuvé.

2. Budget 2022

Marie-Laure Roggemans annonce qu'elle rajoute un point en priorité à l'ordre du jour, à savoir le gros problème du budget de l'asbl.

Elle signale qu'avec l'aide de Sabine van der Hoorn et d'Alain Jollivet, elle a introduit début décembre le gros dossier de demande de subside auprès du Cabinet du Secrétaire d'Etat Thomas Dermine et du département de la Politique scientifique fédérale.

Elle donne ensuite la parole à Alain Jollivet pour expliquer la situation préoccupante de l'asbl.

Alain Jollivet dresse trois scénarii possibles :

- 1) Soit l'asbl reçoit le montant demandé de 100.000 € de la part de la Politique scientifique et voit l'avenir sous les meilleurs augures avec la possibilité d'engager une secrétaire ;
- 2) Soit l'asbl ne reçoit que 50.000 € de la part de la Politique scientifique, ne peut se permettre d'engager une collaboratrice et se voit aussi dans l'obligation de demander à toutes les Institutions une cotisation annuelle de 3.000 €, à l'exception des deux églises qui gardent la cotisation annuelle de 1.000 € ;
- 3) Soit l'asbl ne reçoit rien de la Politique scientifique et se voit dans l'obligation d'arrêter tous les projets en cours.

Alain Jollivet rappelle que Marie-Laure Roggemans effectue un travail énorme, qui relève plus d'un job de coordinatrice que celui de présidente et que lui-même travaille comme bénévole à mi-temps pour l'asbl. Il signale aussi que la situation n'est pas évidente pour Sabine van der Hoorn.

Dans ce contexte, Stéphane Demeter propose qu'un petit groupe de travail se crée pour essayer de trouver du mécénat et pour aller entre autres faire le tour des Directeurs généraux, avec le cahier du MDA, et les sensibiliser à la situation épineuse du MDA.

Marie-Laure Roggemans marque son accord sur cette proposition et demande aux membres qui le désirent, de lui faire part de leur souhait de participer à ce groupe de travail.

Johan Vreys évoque le fait de pouvoir se réunir avec d'autres asbl qui sont dans une situation semblable à celle du MDA et de s'unir pour rechercher des sponsors.

3. Festival Panorama Mont des Arts.

Sabine van der Hoorn est très heureuse des excellents contacts qu'elle a eus avec les 15 Institutions, en compagnie des responsables de Dwarsontwerp, et remercie les membres pour leur accueil chaleureux.

Elle commente ensuite les 7 routes, établies pour structurer le Festival et arriver à offrir chaque jour un programme complet avec une offre variée.

Elle passe ensuite rapidement en revue les fiches dédiées aux Institutions avec brève description et mention du budget. En effet, chaque Institution s'engage à financer et organiser en interne sa participation au Festival.

Elle évoque le rôle des « viewers » qui sont là pour inciter le public à partir à la découverte d'éléments à l'extérieur et à l'intérieur des Institutions.

Toutes ces informations se trouvent sur le document qui a été transmis aux membres de l'asbl. Marie-Laure Roggemans souligne l'importance d'une approche collective de la part de tous les membres de l'asbl envers ce Festival, et ceci est vraiment à la base de la démarche.

Isabelle Vanhoonacker salue l'important travail réalisé par Sabine van der Hoorn et souhaite qu'une visio puisse être transmise à l'intention des collaborateurs de chaque Institution.

Une présentation pourrait avoir lieu en présentiel comme une sorte de pré-lancement du Festival, permettant de multiplier les rencontres entre les partenaires concernés.

Ticketing

- VisitBrussels prend en charge la gestion de la billetterie du Festival Panorama Marie-Laure Roggemans en remercie vivement Sigurd Vangermeersch et Micha Kapetanovic.

- VisitBrussels assure les services suivants :

-la prévente et la vente en ligne

-la vente aux bureaux d'accueil du BIP et Grand Place

C'est VisitBrussels qui développera une plateforme de vente en ligne qui existe mais qui répondra aux besoins spécifiques du festival Panorama.

Pour tout achat en ligne VisitBrussels adressera à l'acheteur un ticket électronique (E-ticket) avec un seul code barre d'identification (QR-code), valable pendant toute la durée du festival.

C'est le personnel de chaque institution qui fera le contrôle d'accès sur place pendant la durée du festival.

Le QR-code pourra être scanné une fois par chaque institution.

Suite à la réservation de son pass, le visiteur pourra recevoir un autre ticket avec un autre QR-code s'il a choisi une activité de la programmation artistique soumise à réservation uniquement valable à la date et à l'heure de l'événement.

Mécénat et recherche de subsides

- Marie-Laure Roggemans et Sabine van der Hoorn ont envoyé les documents de demande de subsides au Cabinet de Rudi Vervoort et à celui de Sven Gatz en ce qui concerne l'appel à projets « Image de Bruxelles ».

- Elles vont transmettre des demandes à La Loterie Nationale, à la Cocof à la Fédération Wallonie Bruxelles, ainsi qu'à la Vlaams Overheid et la VGC.

- Elles ont fait une demande à la Ville de Bruxelles en rencontrant personnellement les échevines Houba et Persoons, qui ont montré beaucoup d'intérêt pour le Festival. Les échevines n'ont rien pu promettre comme subsides actuellement, le budget 2022 de la Ville de Bruxelles n'étant pas encore approuvé.

- Du mécénat privé, Marie-Laure Roggemans et Sabine van der Hoorn ont déjà obtenu

- 8.000 € d'Immobel
- 10.000 € de l'architecte Jaspers
- 5.000 € de BNP Paribas

D'autres démarches sont en cours.

- Marie-Laure Roggemans lance un appel à d'autres idées de sponsoring.

Groupe BELvue

Sabine van der Hoorn souligne l'importance des réunions, organisées les derniers vendredis du mois de façon informelle à BELvue (sans ordre du jour et sans pv) à l'initiative d'An Lavens. Au sein de ce groupe informel, les personnes spécialisées dans la conception de programmes pédagogiques sont invitées à participer à un groupe de travail sur les modules pédagogiques du festival Panorama, à l'initiative de Sabine van der Hoorn.

4. Etat d'avancement du site web

Sabine van der Hoorn résume le travail accompli. Les textes de chaque Institution sont en ordre.

Il manque juste les photos pour quatre Institutions.

Dès que possible, elle enverra le lien vers le site pilote aux membres en demandant leurs réactions.

Les membres la remercient d'avoir assuré ce travail considérable.

5. Divers

a) Signalétique

Marie-Laure Roggemans explique que le budget prévu par l'échevin DHondt de la Ville de Bruxelles pour le projet signalétique a été retardé au profit d'autres projets prioritaires, à savoir l'installation de toilettes publiques ainsi qu'à l'inscription du temps de distance sur les lamelles signalétiques dans le quartier européen.

b) Sauvegarde du MDA

Thierry Wauters est heureux de signaler aux membres que le gouvernement va promulguer un arrêté de protection pour la sauvegarde du MDA. Les membres se réjouissent car c'est une belle reconnaissance patrimoniale.

c) Opportunité de trouver des temps de discussions entre membres du CA

Plusieurs membres expriment le souhait d'avoir plus d'occasions de se rencontrer et de créer des synergies, comme le fait magnifiquement le « groupe BELvue ».

Marie-Laure Roggemans et Sabine van der Hoorn jugent la proposition très intéressante mais estiment qu'il ne sera pas possible de lancer cette demande avant le Festival.

d) Date de la prochaine réunion du CA du MDA : le mardi 18 janvier 2022 à 12 h 30